

Voir pour les renvois indiqués par les chiffres, le modèle en blanc imprimé en tête.

MAIRIE de

Arrondissement de

le 21^{er} vingt six Novembre

mil huit cent quarante huit, à quatre heure, du soir

ACTE DE NAISSANCE de

Guénérie George

né à Carlshausen

le 21^{er} vingt six Novembre mil huit cent quarante huit,

à quatre heure, du soir

fil,

de

Georg Lindenthal

âgé de vingt six ans, profession de

tailleur

né à Carlshausen

domicilié

à Carlshausen

et de

Elisabetha

âgée de vingt quatre ans,

domiciliée à Carlshausen

son épouse en légitime mariage

L'enfant qui nous a été présenté, a été reconnu être du sexe

Masculin

Premier TÉMOIN :

Müller

Thibaut

âgé de

quarante six

ans, profession de

Vigneron

domicilié

à Carlshausen

département de

Bas Rhin

Second TÉMOIN :

Mauver

Charles

âgé de

vingt huit

ans, profession de

fabriquant de vinaigre

domicilié

à Carlshausen

département de

Bas Rhin

Sur la déclaration à nous faite par

le père de l'enfant

et après lecture du présent acte ont signé

12

Constaté suivant la loi et dressé le présent acte par nous

M. Thibaut

Maire, faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, en présence et sur la déclaration des témoins ci-dessus dénommés.

Lindenthal

Müller

Mauver

14

Le Maire

Thibaut